

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

 REGION DE L'EST

 DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

 COMMUNE DE NGOURA

 SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

 EAST REGION

 LOM AND DJEREM DIVISION

 NGOURA COUNCIL

 GENERAL SECRETARIAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006 /AONO/
 C.NGRA/ SG/ST/CIPM/2024 DU 12 JUILLET 2024 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE
 CATERPILLAR CAT 140 AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET
 DJEREM, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP) /DGD/MINDEVEL ; Exercice 2024

1. Objet de l'appel d'offres :

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de NGOURA, Maître d'Ouvrage et Autorité contractante, lance pour le compte de ladite Commune, un Appel d'Offres pour la fourniture d'une Niveleuse CATERPILLAR CAT 140 à la Commune de NGOURA, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance de la prestation:

La prestation du présent appel d'offres comprend : fourniture d'une Niveleuse CATERPILLAR CAT 140 dont les caractéristiques sont les suivantes :

Principales caractéristiques	
Poids en ordre de marche	21 261 Kg
Avant	7590 Kg
Arrière	13671 Kg
Longueur de la lame	3658 mm
Dimension hors tout	8854*2630*3360
Appui maximum	Sup ou égale 85
Moteur	
Puissance nominale	153 kW/205 hp
Modèle	140 H Cat 3176C ATAAC (VHP)
Cylindrée	38 L
Couple maximale	1095 Nm
Lame	
Angle de position de la lame gauche/droite	90°
Hauteur maximale de levage au dessus du sol	480 mm
Profondeur maximale de pénétration au sol	715 mm
Inclinaison de la lame vers l'avant	40°
Inclinaison de la lame vers l'arrière	5°
Circuit hydraulique	
Pression de service	3100 kPa
Caractéristique du circuit	Load sensin
Direction	

Angle de braquage de l'essieu avant de gauche/droit	47,5°
Angle d'articulation	20°
Rayon de braquage minimal	Inf ou sup 7,8 m
Tandem	
Marque	Meritor
Oscillation (vers l'avant)	15°
Oscillation (vers l'arrière)	25°
Système de freinage	
Frein de service	Type tambour : hydraulique à assistance pneumatique
Frein de stationnement	Type tambour : frein à ressort à commande pneumatique
Transmission	
Modèle	Hangchi 6WG180
Type	Countershaft, Powershift
Vitesse maximale	44 Km/hr
Rapports	F6/3R
Pneus	
Dimension	17,5 - 25
Autres	
Cabine ROPS	Minue d'antiderapantes
Boîte à outils	Complète
Ripper/Scarificateur	9 dents

3. Participation et origine :

La participation au présent appel d'offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais.

4. Financement :

La prestation objet du présent appel d'offres est financée par la Dotation Générale de la Décentralisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2024.

Désignation	Commune	Budget Prévisionnel TTC	Délai
ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE CATERPILLAR CAT 140 AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST	NGOURA	100 000 000 (Cent millions) Francs	Cent vingt (120) jours

5. Consultation du Dossier d'appel d'offres :

Le DAO peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de NGOURA dès publication du présent avis. (Numéro de téléphone : 674 79 02 24, 676 98 78 85)

6. Acquisition du DAO :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à Commune de NGOURA, Secrétariat Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une Quittance de versement payable à la Recette Municipale de la Commune de NGOURA d'une somme non-remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

7. Dépôt et présentation des Offres :

Chaque offre sera rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Commune de NGOURA au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le 30.07.2024 à 10 heures (Heure limite) et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006 /AONO/
C.NGRA/ SG/ST/CIPM/2024 DU - 2 JUIL 2024 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE
CATERPILLAR CAT 140 AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET
DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement: Budget d'Investissement Public-DGD-MINDEVEL Exercice : 2024
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Recevabilité des offres

8-1. Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Deux millions francs CFA**, établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

8-2. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

8-4. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8-5. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation.

9. Ouverture des Offres (Lieu, date, principes)

9-1. L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunion de la Commune de NGOURA, le 30.07.2024 à 11 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

9-2. Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

9-3. Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

10 Délais des prestations et de livraison des fournitures

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture de ces équipements est de cent cinquante (150) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

11 Critères d'évaluation des offres

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

11-1. Critères éliminatoires particuliers :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sera déclarée irrecevable, particulièrement :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 71% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

11-2. Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références de l'entreprise ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- La capacité financière ;

11-3. Qualification technique

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction de dix (10) critères sur quatorze (14) essentiels.

À défaut d'Offres ayant satisfait les dix critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équité pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution.

Chaque critère est validé après satisfaction de 71% au moins de ses conditions.

11-4. Évaluation financière

À l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

11-5. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

12 – Validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

13 - Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de NGOURA**, au Secrétariat de monsieur le Maire de la Commune de NGOURA Tél : 674 79 02 24, 676 98 78 85.

AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD MINMAP/LD ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/NGRA;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

